



PROJET PROCERTU

WP 3 : Profil Métier du Tuteur Résumé du rapport final

Nîmes, 31 Octobre 2008
Christophe Lecerf
ENSTIMA

1 : Contexte

Dans le but de rendre nos résultats réutilisables, nous allons tenter brièvement de rendre explicite le contexte de leur création. En effet, ce contexte permet de comprendre la relation entre l'apprentissage, les compétences et le tutorat.

1.1 Une conception constructiviste et cognitiviste

Nous avons travaillé avec une préconception cognitiviste et constructiviste de l'apprentissage, telle qu'elle peut être décrite dans l'œuvre de Jean Piaget et de son école de pensée. Dans la perspective constructiviste, l'apprentissage est le processus actif de construction de connaissances (représentations) piloté par les interactions de l'individu avec son environnement. Une connaissance (représentation) est utilisée par un individu pour piloter et organiser son action, elle est centrée action. Une connaissance est une représentation interne et construite de phénomènes externes : processus, objets, éléments ou relations. Une connaissance est toujours personnelle, contextualisée et datée. Elle est utilisée pour maintenir l'adaptation de l'individu à son environnement.

La signification d'un concept ou d'une connaissance est acquise lors de la confrontation à des problèmes ou des situations dans lesquels il est utilisé. Quand une nouvelle expérience entre en conflit avec l'ensemble des représentations déjà présentes, le processus d'adaptation entre en jeu, conduisant à une nouvelle organisation des expériences, connaissances, concepts et significations (globalement désignées par le terme « représentation » dans le contexte cognitiviste).

1.2 Les compétences

Selon le projet européen TUNING, les compétences décrivent ce qu'un apprenant sait ou est capable de réaliser après avoir suivi avec succès une formation. En référence à d'autres travaux que

nous (C. Lecerf) avons entrepris auparavant, nous reprendrons ici les deux définitions suivantes qui sont plus explicites.

« L'efficacité et la compétence reposent sur l'usage de représentations centrées sur l'action qui associent :

- perception (collecte d'information)
- décision (représentation de la situation, diagnostic)
- action (rapide, bien adaptée, flexible). »

« La compétence est mesurée comme un niveau de performance réalisé dans une tâche de satisfaction d'une requête sous contrainte, et qui implique les phases de :

- collecte d'information sur la situation
- diagnostic de la situation
- prise de décision
- réalisation de l'action. »

1.3 L'analyse systémique

Nous utiliserons aussi la méthode d'analyse systémique, comme opposée à la méthode cartésienne. Nous analyserons la situation de tutorat dans son ensemble et nous considérerons les éléments structurels de cette situation, leurs relations mutuelles, ainsi que les résultats qui sont observés ou attendus.

Pendant la phase de collecte des données afin de définir le tutorat, nous avons aussi exploré des approches qui insistent sur les aspects dynamiques du processus d'apprentissage, comme l'approche motivationnelle ou les concepts pragmatiques.

1.4 L'apprentissage pendant un stage

Le stage est une étape pratique au cours d'un parcours d'éducation/formation. On peut définir le stage comme une période de formation pratique qui s'insère dans le cours d'un programme d'études et qui s'effectue dans un milieu de travail préalablement choisi. C'est une expérience d'apprentissage supervisée visant l'acquisition des connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice d'une profession.

La simple réalisation d'un stage ne suffit pas pour qu'il y ait apprentissage. Pour qu'un apprentissage significatif ait véritablement lieu, il est important que l'étudiant puisse prendre du recul par rapport au stage et aux expériences rencontrées, prendre conscience des apprentissages réalisés, les analyser et les évaluer. Finalement, l'étudiant devrait être capable de transférer et d'appliquer ses connaissances nouvellement acquises à de nouvelles situations, ce qui définit précisément l'adaptation.

La contextualisation des connaissances est une composante importante de ce processus conduisant à des apprentissages solides. La contextualisation repose sur la présence d'une tierce partie qui aide à la remédiation des expériences et des réflexions. Le tuteur devrait naturellement assumer ce rôle.

2 : Résultats

En premier lieu, nous insistons sur la justification de la formation, théorique et pratique, des tuteurs. En conséquence, nous précisons explicitement que cette formation est absolument nécessaire (2.1).

Nous devons aussi insister sur l'impossibilité rencontrée à définir une distinction claire et valide à l'échelle européenne, à partir des données collectées, entre les fonctions appartenant aux tuteurs professionnels et celles appartenant aux tuteurs académiques.

2.1 La formation théorique et pratique des tuteurs est absolument nécessaire.

L'objectif principal d'un stage est de confronter l'apprenant avec un environnement et des tâches spécifiques du métier auquel il se prépare. Les situations rencontrées par les apprenants impliquent que des savoirs théoriques soient transférés dans le champ de la pratique et articulés avec le savoir-faire, les attitudes et des comportements spécifiquement adaptés.

Afin que le stage soit effectivement le lieu et un moment d'apprentissages significatifs, l'apprenant doit être encouragé à prendre de la distance avec son expérience. Les expériences doivent être analysées et reconnues comme élément du processus d'apprentissage. L'apprenant doit faire référence et utiliser ses connaissances théoriques, mais aussi en reconnaître les limites, ainsi que les conditions de leur utilisation en conditions réelles.

Ce processus de contextualisation est renforcé par, et repose sur, la présence d'une tierce personne qui aide à la remédiation des expériences et de la réflexion. Les tuteurs académiques devraient naturellement jouer ce rôle. L'identification de cette fonction comme un fondement du métier de tuteur est un des principaux résultats du projet PROCERTU. Ce résultat justifie largement l'idée qu'une formation théorique et pratique des tuteurs est nécessaire.

2.2 Les fonctions du tuteur

Une compétence essentielle de la fonction de tuteur académique est le **conseil**. Cette compétence est un composant précieux, sinon inestimable, de toute fonction tutorale.

Les tuteurs assument différentes missions qui sont destinées à aider et/ou atteindre simultanément :

- la **socialisation** de l'apprenant/apprenti, requérant des compétences sociales
- la **transmission et le transfert** de connaissance, requérant des compétences pédagogiques
- la **qualification** de l'apprenant/apprenti, requérant des compétences d'évaluation

Le poids relatif de ces différentes fonctions peut varier en fonction de contraintes liées au pays, aux lois, à l'organisation ou l'institution, ou encore aux individus. Pendant le stage et pour un apprenant particulier, cette répartition change naturellement selon les stades d'avancement du stage.

Le tableau suivant détaille les résultats attendus et les principales activités rattachées aux trois fonctions, réalisant ainsi la spécification externe du profil métier du tuteur.

Socialisation de l'apprenant / apprenti / stagiaire	Transmission et transfert de savoirs	Qualification de l'apprenant / apprenti
Intégrer l'apprenant au sein de l'entreprise	Apporter le savoir et la connaissance	Construire un projet professionnel (co-construction)
Expliquer largement tout au long de l'accompagnement	Expliquer largement tout au long de l'accompagnement	Évaluer la progression dans le développement des qualifications et des compétences
Accueillir, Orienter, Diriger	Accompagner l'apprentissage, qu'il soit technique, méthodologique ou disciplinaire	Orienter, Diriger
Faciliter la relation entre le stagiaire, l'équipe de l'enseignant et le tuteur professionnel au sein de l'entreprise	Être un accompagnant pour le stagiaire en toutes circonstances	Harmoniser les méthodes d'évaluation et de pratiques avec d'autres tuteurs académiques
Définir le mode de tutorat au moyen des cours de formation.	Participer activement à la définition du parcours d'apprentissage de l'apprenant	Définir le mode d'évaluation du stage sur la base de référentiels de compétences en relation avec le métier visé.
Identifier les entreprises partenaires qui représentent un intéressant domaine d'action pour les stagiaires	Pousser le stagiaire vers la responsabilité et l'autonomie	Garantir la réalisation et l'homogénéité de la formation pratique au moyen d'un suivi constant, éventuellement en utilisant des outils spécifiques
Analyser les profils et les besoins des stagiaires	Inciter l'élève à communiquer, argumenter, rapporter et échanger sur l'expérience acquise et les éventuels problèmes	Évaluer la réalisation des objectifs de la formation
Faciliter l'intégration du stagiaire dans l'entreprise après l'obtention de son diplôme		

Malheureusement, aucun de ces résultats attendus ou fonctions n'est ni élémentaire, ni simple. Toutes les activités/fonctions mentionnées reposent sur de nombreux et différents savoirs et savoir-faire qui, de plus, prendront différentes significations selon l'objectif de l'activité.

2.3 Les compétences attendues

Etant données les fonctions globales du tuteur, lesquelles décrivent explicitement le contexte dans lequel comprendre les différentes compétences, nous complétons le profil métier du tuteur en indiquant l'origine des attentes. En utilisant les trois prescripteurs logiques que sont le tuteur, l'apprenant et le responsable de formation pour analyser le profil métier, nous pouvons dégager les points de vue suivants :

- **partagé** : les compétences reconnues par tous dans le profil métier du tuteur
- **fournisseur** : les compétences pointées par les tuteurs et les responsables
- **utilisateur** : les compétences pointées par les tuteurs et les apprenants
- **externes** : les compétences pointées par les apprenants et les responsables

Enfin, nous relevons quelques compétences qui nous semblent devoir être citées mais qui, n'étant pas partagées, ne peuvent apparaître dans aucune des catégories précédentes.

2.3.1 Les compétences attendues partagées

Compétences de conseil (écoute, dialogue, réassurance, respect, confiance, entraîner, ...)
Capacité à travailler en autonomie
Capacité à refléter son propre système de valeurs
Capacité à stimuler l'apprenant à réfléchir à ses pratiques
Capacité à aider l'élève à réfléchir sur le lien entre théorie et pratique
Management de l'information (capacité à rechercher et analyser des informations provenant de différentes sources)
Capacité à créer de bonnes relations, à aider et assister les apprenants, à maintenir de bonnes relations entre les apprenants, les tuteurs professionnels et l'administration et lui-même
Capacité à monter les ponts entre la théorie et la pratique
Prise de décision

2.3.2 Les compétences attendues par le « fournisseur »

Capacité à identifier les liens potentiels entre les connaissances liées au sujet et leurs applications dans les politiques d'éducation et leurs contenus
Capacité à reconnaître la diversité des apprenants et les complexités des processus d'apprentissage
Investissement dans les progrès et le succès de l'apprenant

2.3.3 Les compétences attendues par les « usagers »

Capacité d'analyse et de synthèse
Connaissances liées au sujet devant être acquis

2.3.4 Les compétences attendues de « l'extérieur »

Résolution de problèmes
Avoir conscience du besoin de développement professionnel permanent

2.3.5 Les compétences attendues non partagées

Point de vue	Tuteur	Apprenant	Responsable
Non partagé	Capacité à gérer des projets de développement et d'amélioration de l'institution	Avoir conscience des différents contextes possibles de l'apprentissage	Capacité à interroger les concepts et les théories rencontrées dans le milieu éducatif
Non partagé			Capacité à évaluer les matériels des programmes éducatifs

2.4 Les compétences détaillées en rapport avec les activités.

Etant données les fonctions et compétences globales du tuteur, lesquelles décrivent explicitement le contexte dans lequel comprendre les différentes compétences, nous essayons de spécifier les compétences du tuteur en termes de capacités plus élémentaires, et en les rattachant aux activités ou champs suivants :

- Social
- Pédagogique
- Evaluation
- Management
- Administration
- Résolution de problème

Les trois premières activités sont directement liées aux fonctions du tuteur, alors que les trois dernières sont des compétences ou des connaissances étroitement impliquées dans la fonction globale de conseil qu'a le tuteur.

2.4.1 Compétences sociales

- Etre capable d'approcher les gens ouvertement et sans les heurter
- Etre conscient des différences individuelles entre les apprenants
- Répondre de manière appropriée selon les types de personnalité, les caractéristiques nationales, l'âge, etc...
- Etre capable de comprendre les problèmes et les peurs des participants
- Répartir correctement son intérêt/attention entre le groupe et les individus
- Apporter support et encouragement aux apprenants

2.4.2 Compétences pédagogiques

- Entretenir la motivation de l'apprenant
- Garder présents à l'esprit les objectifs finaux
- Gérer l'interaction
- Donner des commentaires en retour
- Gérer les différents profils d'apprentissage
- Aider et accompagner les différents styles et stratégies d'apprentissage individuels

2.4.3 Compétences d'évaluation

- Evaluer la qualité de l'apprentissage
- Evaluer la satisfaction de l'apprenant
- Répondre aux évaluations faites par l'apprenant
- Suivre les progrès de l'apprenant
- Suivre la motivation de l'apprenant
- Donner des commentaires en retour aux apprenants

2.4.4 Compétences de management

- Gestion du stress et tolérance à la frustration
- Capacité à supporter et à gérer des flux de communications très intenses
- Gestion du temps

2.4.5 Compétences administratives

- Etablir un planning et contrôler son déroulement
- Gérer les problèmes d'organisation
- Management de la qualité

2.4.6 Compétences en résolution de problèmes

- Connaissance a priori des problèmes potentiels
- Capacité à diagnostiquer/reconnaître les problèmes
- Gestion des problèmes
- Prévention des problèmes

2.5 Connaissances essentielles

De plus, nous devons insister sur certaines connaissances qu'un tuteur, et tout particulièrement un tuteur académique, doit avoir :

- Théories sur l'apprentissage
- Evaluation
- Résolution de problèmes
- Certification
- Aspects légaux
- Connaissances spécifiques au sujet (en rapport avec le stage)